

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 juillet 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13
(Gestion sortie crise sanitaire)

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 05

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2021-085

SOUTIEN AUX ACTIVITES DE
RESTAURATION LOCALE DANS
LE CONTEXTE DE CRISE
SANITAIRE – MESURES
EXCEPTIONNELLES RELATIVES
AUX TERRASSES

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 28 juin 2021
et affichée le 29 juin 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : 15 JUL 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi six juillet
le Conseil municipal de Le Port s'est réuni au Complexe
Sportif Municipal, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec, 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard
Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe,
M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel
7^{ème} adjointe, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M.
Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, Mme
Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, Mme
Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme
Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda,
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie
Mourgaye.

Absents représentés : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe (par M. Jean-Paul Babef), Mme Claudette Clain
Maillet (par Mme Véronique Bassonville), M. Fayzal
Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe),
M. Patrice Payet (par M. Henry Hippolyte), M. Patrice
Casimir (par Mme Firose Gador).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Guy Pernic 10^{ème}
adjoint et M. Franck Jacques Antoine à 17 h 18 (mise en
discussion affaire n°2021-083), M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoint à 17h23 (mise en discussion affaire n°2021-084),
M. Jean-Claude Adois et M. Didier Amachalla à 17 h 26,
(mise en discussion affaire n°2021-084).

Départ(s) en cours de séance : néant.

Absents : M. Sergio Erapa, Mme Valérie Auber.

Affaire n°2021-085

**SOUTIEN AUX ACTIVITES DE RESTAURATION LOCALE DANS LE CONTEXTE
DE CRISE SANITAIRE – MESURES EXCEPTIONNELLES RELATIVES AUX
TERRASSES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « finances et affaires générales » et « Économie – Tourisme – Économie sociale et solidaire » du 23 juin 2021,

Vu le rapport présenté en séance du 6 juillet 2021 portant sur les mesures exceptionnelles relatives aux terrasses des restaurants locaux dans le contexte de crise sanitaire,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de valider la charte de responsabilité jointe en annexe ;

Article 2 : d'autoriser l'installation et/ou l'extension exceptionnelle et temporaire de terrasses au droit des établissements de restauration sur le domaine public communal (trottoirs et/ou places de stationnement), sur demande expresse de l'exploitant et dans le respect des conditions de la charte de responsabilité susvisée, jusqu'au 30 septembre 2021 ;

Article 3 : d'exonérer totalement les redevances d'occupation des droits des terrasses nouvellement créées ou existantes du 1^{er} juillet au 30 septembre 2021 ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU